



COVID-19

Les confessions religieuses adhèrent à l'opération « Coup de poing »



Les leaders religieux face au Premier ministre/DR

Les pouvoirs publics entendent impliquer la société civile, notamment les responsables des confessions religieuses, dans la mise en application des nouvelles mesures prises dans le cadre de l'opération « Coup de poing » dont le but est d'accélérer la vaccination contre la covid-19.

A l'occasion d'une rencontre, le 14 octobre, avec le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, les chefs religieux ont promis d'accompagner les pouvoirs publics. « *Ce que le gouvernement fait répond également aux attentes des confessions religieuses parce qu'il s'agit des vies des gens à sauver (...)* », a indiqué le président du Conseil supérieur islamique du Congo, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka.

Page 6

FORMATION ET EMPLOI

Ouverture d'un centre d'information pour étudiants



Noelly Oyabiki et Ange Antoine Abena paraphant les documents/Adiac

Un centre d'information destiné aux étudiants et demandeurs d'emplois a été ouvert le 15 octobre à Brazzaville, à l'issue

d'un accord de partenariat conclu entre l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) et l'Université-Denis-Sassou-N'Guesso.

La directrice générale de l'ACPE, Noelly Oyabiki Iwandza, a indiqué que l'objectif du projet est de préparer une jeunesse

qui, à l'issue de son parcours académique, parvient à s'insérer dans le monde professionnel. Il s'agit d'expliquer aux étudiants les enjeux du marché du travail et le contexte dans lequel le Congo est en train de se développer.

Page 16

SANTÉ

Quatre millions de personnes seront vaccinées contre la fièvre jaune

Le Comité de coordination inter-agences de la vaccination a validé, après examen par les experts, un plan de lancement de la campagne de vaccination de masse contre la fièvre jaune dans tous les districts sanitaires du pays.

Cette campagne vise à atteindre

au moins quatre millions de personnes âgées de 9 à 60 ans. L'objectif principal est d'augmenter le niveau d'immunité de la population contre la fièvre jaune, au regard de la présence des vecteurs de cette maladie sur la quasi-totalité du pays.

Page 7

CENTRAFRIQUE

Enfin un cessez-le-feu !

Le chef de l'Etat centrafricain, Faustin-Archange Touadera, a résolu le 15 octobre de décréter un cessez-le-feu dans le but de favoriser l'ouverture d'un prochain dialogue national et garantir la sécurité de la population centrafricaine.

La décision présidentielle intervient après plusieurs accords de cessez-le-feu et de paix signés sans solution pérenne. Elle permettra, selon le président de la République, de mettre fin aux opérations militaires ainsi qu'à toute action armée sur l'ensemble du territoire national.

Page 7

EDITORIAL

« Coup de poing »

Page 2

ÉDITORIAL

«Coup de poing»

Il y a eu ce gros relâchement que la courbe un peu baissière de la pandémie de covid-19 au Congo, les mois passés, a contribué à consolider. Certaines mesures barrières, toujours en vigueur pourtant, se faisaient oublier. Impossible de compter sur les doigts de la main des gens célébrant les mariages ou se rendant sur les lieux des veillées funèbres ; impossible de filtrer les occupations des places à bord des moyens de transport en commun, et même des véhicules personnels. Dans certaines administrations publiques ou privées, la prise de la température, le seau contenant de l'eau disposé tout à l'entrée, ou encore le gel désinfectant ont disparu.

Avait-on appris officiellement l'ouverture des VIP, ces bistrotts fermés où l'on trinque les uns collés aux autres ? Assurément non. Mais ils avaient ouvert depuis, leurs tenanciers ont certainement jaugé le fonctionnement de l'interdiction et se sont aperçus qu'elle avait pris un coup de vieux, puis ont lancé les invitations à leur clientèle. Astucieux, certains ont bouclé les entrées principales pour se contenter des portes détournées. De jour, comme de nuit, lumière, musique et libations se conjuguent au pluriel. Comme disait quelqu'un quand on boit, c'est impossible, on ne met pas de masque. La tendance à l'abandon du masque s'est en fait généralisée.

Depuis quelques semaines, voyant le retour en force des cas de contamination dans le pays, le gouvernement a tiré la sonnette d'alarme. Il a de peu failli appeler au confinement général dans les villes les plus exposées que semblent être Brazzaville et Pointe-Noire. Une telle mesure aurait sans doute encore compliqué les choses. L'on est en période scolaire, la pression sociale aidant, les Congolais allaient certainement ne pas aimer. D'où le choix fait par l'Exécutif d'insister sur la campagne de vaccination, en la rendant indispensable pour certaines catégories professionnelles, en mobilisant au-delà de ces dernières. Le message transmis aux confessions religieuses par le Premier ministre va dans ce sens.

A propos de la vaccination, justement, les statistiques communiquées par les autorités sanitaires, la semaine dernière, montrent que les Congolais font le dos rond. Ils rechignent à prendre la dosette, compliquant sans le savoir leur volonté d'aller et venir librement sur l'étendue du territoire national. A seulement 4,1% du taux de couverture vaccinale pour le pays, là où on l'espère à au moins 30% d'ici à la fin de l'année, il faut avouer que le niveau de prise de conscience est au plus bas. Or plus les gens rejettent l'offre du vaccin, plus les dispositions généralement privatives de mobilité seront de rigueur. Sachant que l'opération « Coup de poing » lancée il y a quelques jours est faite pour rendre le vaccin indispensable. Les hésitants ont intérêt à ne pas prendre leur mal en patience.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Les sénateurs invités à veiller à la bonne exécution du budget 2022

Ouvrant les travaux de la treizième session ordinaire budgétaire le 15 octobre à Brazzaville, le président de la chambre haute du Parlement, Pierre Ngolo, a demandé aux sénateurs de veiller à ce que le budget qui sera voté s'exécute selon les objectifs fixés.

« Dans cette optique, nous allons agir dans le sens de la systématisation et du renforcement du contrôle, surtout du contrôle physique, car nous manquerions gravement à notre devoir si nous manifestons un désintérêt à l'accomplissement de notre mission fondamentale portée à nous élever au nombre des principaux artisans de la promotion de la bonne gouvernance et de la transparence », a signifié le président du Sénat.

Pierre Ngolo a ensuite appelé les représentants du peuple à prendre leur place dans la lutte

contre les antivaleurs de façon constante. « L'action contre les antivaleurs n'a véritablement de sens que si elle s'inscrit dans une perspective de moralisation de la cité pour une gestion saine menant au développement », a-t-il fait savoir.

Abordant la sempiternelle question de la décentralisation, Pierre Ngolo a laissé entendre que malgré les efforts faits, les avancées textuelles réalisées ne sont pas en phase avec la réalité sur le terrain. Cette réalité, a-t-il dit, est préoccupante dans la mesure où même les impôts locaux, subsides aux conseils départementaux et

municipaux, ont fait les frais de quelques réformes opérées au niveau de la portion centrale.

Le président de la chambre haute du Parlement a exhorté les sénateurs à tout faire pour redonner vie et espoir à la territoriale de sorte à lui faire jouer son rôle dans le processus de développement du pays.

« Nous n'aurons aucune circonstance atténuante si nous ne saisissons pas tous l'impératif de donner le meilleur de nous-même pour nous situer au diapason des attentes des Congolais », a-t-il renchéri.

Jean-Jacques Koubemba

COVID-19

Des insuffisances du Centre d'opération d'urgence de santé publique relevées

Dans la foulée des débats sur la covid-19 le 13 octobre, la chambre haute du Parlement a invité le gouvernement à porter une attention particulière au Centre d'opération d'urgence de santé publique dont les conditions de travail sont déplorables.

Quelques sénateurs ont exprimé leur inquiétude du fait que le Centre d'opération d'urgence de santé publique, le seul jusqu'à qui pratique des tests de covid-19 en dehors du Laboratoire national, ne reçoit que cinquante intrants pour une grande ville comme Brazzaville.

« Avec cinquante intrants par jour, qu'est-ce qu'on peut faire dans une ville aussi importante que Brazzaville ? C'est pour cela que je demande au gouvernement, qui a beaucoup fait et qui continue à travailler, de ne pas baisser les bras et faire de sorte qu'il y ait beaucoup d'intrants pour qu'on arrive à mieux maî-

triser la pandémie. Je souhaite qu'une attention particulière soit portée vers ce centre qui essaie encore de fonctionner dans la recherche du virus », a souligné Gabriel Zambila.

Il a même invité le ministre de la Santé à s'y rendre pour constater l'état dans lequel se trouve aujourd'hui ce centre, une structure que le président du Sénat a récemment visitée.

S'agissant toujours de ces structures, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a évoqué le cas de la clinique municipale Albert-Leyono qui bénéficie pourtant d'un certain traitement mais qui malheureusement ne répond pas aux

besoins des malades.

« Leyono qui est un centre spécialisé ne dispose pas de matériel adéquat pour vérifier même les poumons atteints d'une infection. Il y a des efforts à faire au niveau de la sensibilisation par rapport à la discipline à observer au niveau de ces structures », a indiqué le président du Sénat.

Rappelons qu'avant la mise en place du Centre d'opération d'urgence de santé publique, il y avait des centres au niveau des quartiers qui sont malheureusement fermés faute d'intrants, d'arriérés et des indemnités des travailleurs.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BUDGET DE L'ÉTAT

Prioriser les secteurs de la diversification de l'économie

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a souhaité, le 15 octobre à l'ouverture de la treizième session budgétaire, que le budget de l'Etat exercice 2022 puisse faire une large part aux secteurs de la diversification de l'économie.

Parmi les secteurs à prioriser figurent l'agriculture, l'industrie, l'agroforesterie, le numérique, le tourisme ainsi que les secteurs sociaux ayant vocation à améliorer les niveaux de vie de la population. « Comme vous le savez, le budget de l'Etat exercice 2022 doit être en harmonie avec les dispositions économiques et financières de la Cémac, ainsi que les ajustements appropriés recommandés par le Fonds monétaire international », a rappelé le président de la chambre basse du Parlement.

Selon lui, l'ambition du gouvernement d'œuvrer à l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration du rendement de l'impôt dans les secteurs du foncier, de l'économie numérique, des hydrocarbures aidera à abonder au mieux les caisses de l'Etat. La bancarisation des transactions fiscales est, a déclaré Isidore Mvouba, une initiative indispensable pour combattre la corruption et le blanchiment.

« Il est heureux de noter que les perspectives de l'économie congolaise prévoient, pour l'année prochaine, un taux de croissance du Produit intérieur brut de près de 2,3%. Le point de mire de tout cela est la volonté affichée du gouvernement d'implémenter les douze axes de son programme d'action », a-t-il poursuivi.

Outre la loi de finances de l'année prochaine, les députés exami-



Isidore Mvouba/DR

neront le projet de loi portant loi de règlement du budget de l'Etat exercice 2020. En effet, cette affaire a vocation à certifier les états financiers, élaborer la déclaration générale de conformité

des comptes, déterminer la situation des recettes et des dépenses budgétaires, analyser l'évolution de la dette. « La loi de règlement est de ce fait un instrument juridique qui promeut la bonne

gouvernance et la transparence dans la gestion des comptes publics », a précisé le président de l'Assemblée nationale.

La treizième session ordinaire est aussi une occasion pour la repré-

sentation nationale de débattre de trois propositions de loi. Il s'agit notamment des propositions de loi portant peine de substitution à la peine de mort en République du Congo de Préférence Gérald Mat-sima-Kimbembé ; régissant la profession d'ingénieur en République du Congo et celle portant création de l'ordre des ingénieurs au Congo, déposées par le député Blaise Ambeto. Les élus du peuple ont également sur leur table le projet de loi sur le développement durable qui a vocation à fixer le cadre légal de la politique nationale en la matière. Isidore Mvouba a, par ailleurs, rappelé que le projet de société pour lequel le président de la République a été réélu, « Ensemble, poursuivons la marche », sera traduit, dans un proche avenir, en Plan national de développement (PND) pour la période 2022-2026. « Outil de planification, tableau de bord de référence de l'action du gouvernement et instrument de base de contrôle de mise en œuvre, le nouveau PND devrait être conçu sur la base des enseignements, faiblesses et points forts de l'exécution du précédent qui couvrait l'intervalle 2018-2022... Il est de notre responsabilité historique de faire en sorte que le nouveau PND épouse de fond en comble les attentes de nos mandants », a-t-il souligné, précisant qu'il est temps de resserrer les rangs.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Ils sont tous là !

Envie de remonter soixante ans en arrière, ou un peu plus, de replonger dans la belle aventure de la rumba congolaise ? Une modeste exposition vous en offre l'opportunité. Depuis le 5 octobre, l'Institut français du Congo, sis Place de la République, dans le deuxième arrondissement Bacongo, au cœur de Brazzaville, accueille la rumba dans toutes ses dimensions. Et cette expo a beau être modeste comme indiqué plus haut, elle est plutôt convenablement riche.

Photographies des temps passés de la rumba, dont celle du mythique bar « Chez Faignond » où l'on voit le mécano éponyme posé en compagnie des gens nécessairement « branchés » des années 50 du siècle dernier ; figures d'hommes et de femmes de la rive droite de l'immense fleuve Congo qui portèrent et continuent de porter nos rythmes dansants de génération en génération ; pochettes du célèbre disque vinyle 78, 45, et 33 tours, et pour couronner le tout, des articles de presse racontant par le menu le che-

min si long de la rumba, sa beauté et sa diversité.

On se rend compte que beaucoup de bars-dancing de la « belle » époque ont changé de physionomie, ils deviennent des boulangeries, des échoppes pour commerce général ou des établissements bancaires. Le cas de « Café-Coco » à Ouenzé, dans le cinquième arrondissement. Seuls poursuivent la course à l'âge le bar Macédo à Bacongo, auparavant Lumi-Congo, et pour le citer deux fois « Chez Faignond », le coin emblématique où se produisit pour sa première sortie officielle l'orchestre Les Bantous de la capitale, le 15 août 1959.

La génération d'avant les Bantous est représentée comme il fallait s'y attendre par Paul Kamba, pionnier de la rumba devant l'Eternel, ou encore Antoine Moundanda qui immortalisa ce dernier dans sa célèbre complainte « Mabélé ya Pôlhô », en 1953, au son de sa sanza irremplaçable. Cela a déjà été dit en amont, la phratricie des Essous Jean-Serge, Nino Malapet, Edo

Nganga et Célestin Nkouka est omniprésente, sans oublier un certain Diaboua chez qui, assure-t-on, Essous hérita de la clarinette, mais aussi Michel Boyibanda affiché à quelques pas de ses sociétaires de l'orchestre Les-Trois-Frères, à savoir Youlou Mabiala et Loko Massengo.

Au risque de passer tout le papier à les citer tous, disons qu'il est impossible de ne pas en oublier plusieurs. La rumba, ce sont aussi des orchestres. Sur disque vinyle on trouve exposés Super-Boboto, Sakayonsa, Bilenge Sakana, Masano, R.A. S Kébo, Super Tembassa, Moziki la Juventus, Sinza Kotoko, Trio Ce.Pa.Kos, G.O Momékano. Ceux qui se souviennent de ces groupes se rappelleront certains de leurs ténors tels Nkaya Matos Mwana Mukamba, Auguste Fall et Ange Linaud Djendo, Fély Akouala, des individualités ayant fait le beau temps de la rumba et des sonorités voisines : Clo-taire Kimbolo, Mvuka Marcus, Jacques Loubélo, Théo Blaise Kounkou, Boulhos Loupino, Rido Bayonne, Pembey Sheiro, Mamie Claudia, Ballou Canta,

Rovias Adampot.

Les générations intermédiaires dont font partie certains artistes cités ci-dessus ainsi que les toutes nouvelles sont-elles aussi toutes symbolisées en photos. Les textes commentant le cœur des œuvres musicales des soixante dernières années accompagnent la course engagée par Brazzaville et Kinshasa pour inscrire la rumba au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Rencontré sur place, le photographe Kinzenguélé, un des artisans de la trouvaille, est d'avis que cette expo à laquelle le collectif « Bis-na-Biso » est associé pour le fonds discothécaire participe de cette quête de reconnaissance.

En terminant la visite, appréciez la salle de séjour comme on en avait le sens à l'époque : quatre fauteuils « made in Congo », un tapis en feuille, une large armoire sur laquelle trônent un transistor, un tourne-disque, et quoi encore ? La photo du chef de maison. Et... fin de la visite.

Gankama N'Siah

LA POSTE

Des opérateurs locaux sensibilisés à la gestion comptable

Le secteur de la poste tourne au ralenti à cause de la pandémie de Covid-19 et ses impacts économiques. D'où la formation des responsables des agences postales à la bonne tenue de la comptabilité.

Un atelier de renforcement des capacités des dirigeants des agences postales a été organisé, à Brazzaville le 12 octobre, par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE). La rencontre a réuni des responsables de onze opérateurs intervenant dans le secteur national.

En initiant la session de formation en comptabilité, l'ARPCE entend jouer sa partition pour accompagner les opérateurs postaux à développer leurs activités, en lien avec la réglementation en vigueur. D'après Armand Dicka, le directeur de la régulation postale, l'objectif est d'aider les jeunes entreprises à pouvoir s'adapter au marché et à se montrer résilientes.

« Nombreux de ces jeunes congolais qui se sont lancés dans le secteur n'ont pas toujours tous les outils nécessaires pour le développement de leurs activités (...) Ce séminaire de renforcement des capacités des dirigeants des entreprises du secteur postal se veut un canevas pour attirer l'attention des opérateurs sur l'importance de tenir une comptabilité et la manière de gérer les activités »,



Les participants/Adiac

« Nombreux de ces jeunes congolais qui se sont lancés dans le secteur n'ont pas toujours tous les outils nécessaires pour le développement de leurs activités (...) Ce séminaire de renforcement des capacités des dirigeants des entreprises du secteur postal se veut un canevas pour attirer l'attention des opérateurs sur l'importance de tenir une comptabilité et la manière de gérer les activités »,

jours tous les outils nécessaires pour le développement de leurs activités (...) Ce séminaire de renforcement des capacités des dirigeants des entreprises du secteur postal se veut un canevas pour attirer l'attention des opérateurs sur l'importance de tenir une comptabilité et la manière de gérer les activités », a indiqué Armand Dicka.

Les échanges ont porté essentiellement, a expliqué le principal formateur, Joël Mbaki, sur la comptabilité générale, la comptabilité analytique ainsi que la bonne gouvernance au sein des sociétés postales privées locales. « Nous avons vu l'importance de la tenue d'une comptabilité, les différentes formes de la comptabilité ainsi que les rapports entre entreprises et partenaires publics ou privés », a-t-il précisé.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

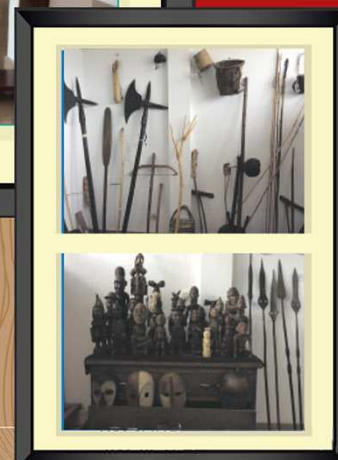
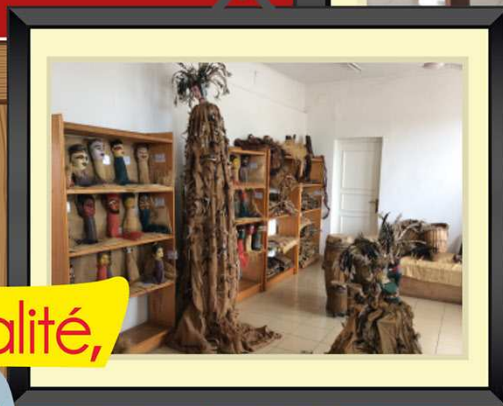
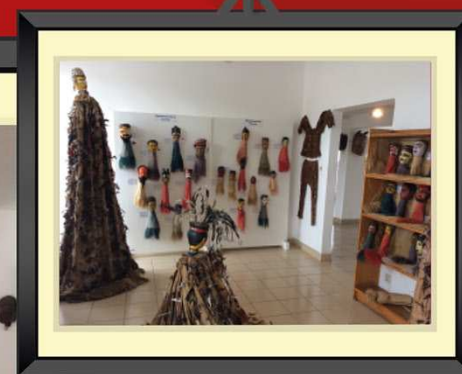
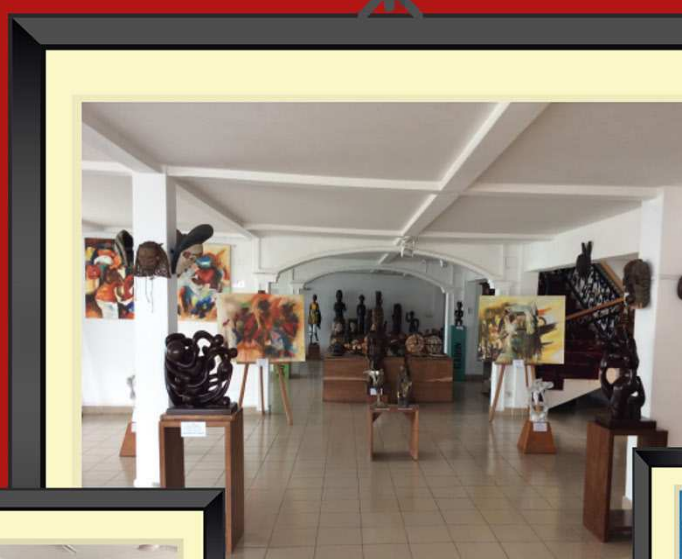
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

GESTION FORESTIÈRE

Le Congo doté d'un outil d'évaluation des émissions de carbone

Le projet d'opérationnalisation du Système national de mesure, de notification et de vérification de forêt (SYNA-MNV) vient d'être officialisé par la partie congolaise. Sa mise en œuvre devra permettre à la République du Congo d'accéder aux différents mécanismes de paiement pour services environnementaux.

Le protocole d'accord relatif au projet SYNA-MNV a été signé, le 14 octobre à Brazzaville, par la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, et la représentante du Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Yannick Ariane Rasoarimanana. Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (Cafi), dont la lettre d'intention avait été signée en septembre 2019 par les présidents congolais et français.

Faisant partie du processus de la Redd+ (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation forestière), le projet SYNA-MNV, d'un montant de deux millions dollars, soit environ 1,3 milliard FCFA, est financé par le Cafi et sera mis en œuvre sur l'ensemble du territoire national durant deux ans par la FAO. Il contribuera à terme au renforcement des capacités nationales, au rapportage d'éventuels REDD+.

Mieux, le projet facilitera le partage de données sur les forêts et l'utilisation des terres, la création d'un portail d'accès aux données liées à la gestion forestière, la mise en place d'un système de suivi en temps quasi-réel des changements de couverture forestière, ainsi que du rapportage biennuel sur les progrès du pays dans la lutte contre la déforestation.

En sa qualité de partenaire de mise en œuvre du SYNA-MNV, la FAO s'est engagée à suivre le projet dans ses différentes phases d'exécution, de même qu'un autre projet qu'elle a signé le même jour avec le Centre national d'inventaire et d'aménagement faunique forestier. L'agence mettra à profit sa longue expérience dans le développement des capacités techniques des pays engagés dans le processus de la REDD+, en particulier en ce qui concerne le développement du Système national de suivi des forêts et du niveau d'émis-



Les deux parties, lors de la signature du programme Adiac

sions de référence sur les forêts, assure-t-on.

« Notre appui au pays va désormais se cadrer avec le nouveau cadre stratégique de la FAO 2022-2031, qui vient d'être approuvé par la conférence des États membres au mois de juin dernier et qui

s'articule autour de quatre piliers, à savoir meilleure production, meilleur nutriments, meilleur environnement, meilleure condition de vie sans laisser personne de côté », a indiqué Yannick Ariane Rasoarimanana.

Pour la ministre Rosalie Maton-

do, la signature de ce premier programme Cafi dans le pays constitue un véritable succès et une victoire pour le gouvernement, qui a placé la gestion forestière au cœur de sa politique de développement. Le programme Cafi représente soixante-cinq millions de dollars et vise des secteurs de: l'environnement ; l'énergie ; l'agriculture et l'élevage ; l'aménagement du territoire ; les mines; l'économie forestière.

« Le programme va permettre au pays d'évaluer de façon régulière le niveau d'émission de gaz à effet de serre dans les forêts, le niveau d'absorption de carbone. Ce programme est un outil technique d'évaluation du niveau d'émission de gaz à effet de serre », s'est réjouie Rosalie Matondo, ajoutant que l'initiative favorisera le développement local, l'essor de l'économie circulaire et la pratique de développement durable.

Fiacre Kombo

PIRATERIE MARITIME

L'ONU-DC va aider le Congo à renforcer son système répressif

L'Office des Nations unies contre les drogues et le crime (ONU-DC) veut déployer dans le pays son Programme d'appui à la stratégie de sûreté et de sécurité maritime (Passmar). Il concerne essentiellement la formation des officiers de police judiciaire et l'amélioration de la législation nationale.

La problématique a été au cœur d'une séance de travail, le 15 octobre à Brazzaville, entre le secrétaire permanent du comité interministériel de l'Action de l'État en mer et dans les eaux continentales, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, et le secrétaire général de l'ONU-DC, Alioune Sall. Ils ont évoqué les conclusions du premier atelier de lancement du Passmar, tenu les 11, 12 et 13 octobre à Pointe-Noire, mobilisant tous les pays de la sous-région Afrique centrale.

Cette rencontre a permis aux deux parties de faire le tour des défis en matière de la sécurité maritime au niveau sous-régional et l'engagement des autorités congolaises à participer à la mise en œuvre de ce programme. Il y a deux ans, en effet, l'ONU-DC a réalisé une étude sur le cadre juridique de la lutte contre la piraterie au Congo, dont le rapport



La photo de famille Adiac

« Nous voudrions, avec l'accord des autorités du Congo, mener la formation des acteurs impliqués dans la lutte contre la criminalité maritime ; l'organisation des exercices en mer pour permettre aux officiers de police judiciaire d'avoir la technicité dans la collecte des preuves en cas de piraterie dans les eaux internationales ; et l'organisation des procès fictifs pour tester le système judiciaire pour voir si le pays détient la compétence universelle en la matière »

préliminaire a été remis au gouvernement.

« Nous voudrions, avec l'accord des autorités du Congo, mener la formation des acteurs impliqués dans la lutte contre la criminalité maritime ; l'organisation des exercices en mer pour permettre aux officiers de police judiciaire d'avoir la technicité dans la collecte des preuves en cas de piraterie dans les eaux internationales ; et l'organisation des procès fictifs pour tester le système judiciaire pour voir si le pays détient la compétence universelle en la matière », a précisé Alioune Sall.

Il faut savoir qu'un programme similaire est développé par l'ONU-DC en Afrique de l'ouest, en faveur des pays comme le Togo, Nigeria et le Cap-Vert. Le Congo est donc le pays pilote de cette initiative en Afrique centrale.

F.K.

COVID-19

Les leaders religieux soutiennent l'opération « Coup de poing »

Les responsables des confessions religieuses ont affirmé, le 14 octobre à Brazzaville au cours d'une rencontre avec le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, leur soutien à l'opération « Coup de poing », qui se déroulera jusqu'au 30 novembre prochain.

Au lieu de procéder au reconfinement de la population, le gouvernement congolais a décidé de durcir certaines mesures de lutte contre la pandémie de covid-19 afin de renverser les statistiques qui sont devenues de plus en plus inquiétantes. D'où la mise en œuvre de l'opération « Coup de poing », dont le but est d'intensifier la communication de proximité à travers les relais communautaires, le contrôle et la campagne de vaccination.

Une initiative approuvée par les responsables et leaders religieux qui ont participé à la rencontre organisée au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. « Nous sommes satisfaits parce qu'il n'y a pas eu un dictat, c'est une concertation, nous avons discuté pour regarder comment répondre à cette préoccupation du gouvernement sur les mesures barrières afin de pousser les fidèles qui sont dans les différentes confessions religieuses à accepter de se faire vacciner et de respecter les règles barrières », a expliqué le président du Conseil supérieur islamique du Congo, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka.

En effet, après cet échange, les leaders religieux entendent se retrouver le 19 octobre pour regarder la question administrative concernant la signature des protocoles sanitaires avec le gouvernement. « Ce que le



Les leaders religieux face au Premier ministre/DR

gouvernement fait répond à l'attente et à la compréhension du peuple congolais, surtout les confessions religieuses parce qu'il s'agit de la vie des gens qu'il faut sauver. A ce niveau-là, on ne peut pas négocier, mais nous avons pu quand même avoir la garantie du gouvernement de nous écouter, de nous don-

ner la possibilité de faire des propositions allant dans le sens toujours de soutenir les mesures barrières », a conclu le président du Conseil supérieur islamique du Congo, en présence des représentants des différentes confessions religieuses installées dans le pays. D'après les statistiques, actuellement 6,57% de personnes se

sont fait vacciner au Congo. Les hommes d'églises n'occupent pas une place de choix dans ces pourcentages. Pour le chef du gouvernement, les équipes de vaccination pourraient passer dans les églises. Le Premier ministre a demandé aux responsables des églises de se faire vacciner et de respecter la distanciation sociale.

« Je retiens que nous rentrons tous en croisade contre la covid-19. Sensibilisons notre population, éduquons notre population, soyons unis face à la pandémie. Nous allons, pendant 45 jours, dans une vaste opération Coup de poing, intensifier la vaccination, renforcer le contrôle, intensifier la communication et nous allons le faire ensemble », a déclaré Anatole Collinet Makosso en présence des ministres en charge des questions de Santé, de la Sécurité et de l'Ordre public ainsi que celui de la Communication.

Notons qu'après les confessions religieuses, le gouvernement entend rencontrer les autres forces vives de la nation, notamment la société civile.

Parfait Wilfried Douniama

« Ce que le gouvernement fait répond à l'attente et à la compréhension du peuple congolais, surtout les confessions religieuses parce qu'il s'agit de la vie des gens qu'il faut sauver. A ce niveau-là, on ne peut pas négocier, mais nous avons pu quand même avoir la garantie du gouvernement de nous écouter, de nous donner la possibilité de faire des propositions allant dans le sens toujours de soutenir les mesures barrières »

PME

La plate-forme « Kosala » invite les start-up congolaises à se montrer compétitives

Le fondateur de la plate-forme « Kosala », Trésor Dexter Omono, a procédé, le 16 octobre à Brazzaville, à la restitution des travaux du Forum Ambition Africa, appelant les jeunes entrepreneurs à se montrer compétitifs et à saisir les opportunités qui se présentent à eux au-delà des frontières nationales.

« Aujourd'hui, le monde devient un village planétaire. Si nous ne nous organisons pas, nous ne serons pas capables d'aller à la conquête du marché africain profitant de la zone de libre-échange ou encore du marché international », a déclaré Trésor Dexter Omono, s'adressant aux entrepreneurs ayant participé à l'atelier de restitution des travaux de la troisième édition du Forum Ambition Africa, tenus il y a quelques jours en France et au cours desquels la plate-forme « Kosala » qu'il dirige a représenté le Congo.

L'accès au financement, le réseautage pour se faire des partenaires, l'accompagnement, les stratégies de développement des talents africains, l'impact du numérique ont constitué la toile de fond de son exposé. Ces thématiques, a-t-il précisé, ont été évoquées lors dudit forum. Les opportunités



pour bénéficier de certains avantages et se faire une place sur le marché international sont nombreuses mais les entrepreneurs

congolais ne sont pas souvent informés, selon le fondateur de la plate-forme « Kosala », évoquant l'importance de cette restitution.

« Nous voulons bien aller loin mais il y a des informations qui nous échappent. Ce genre d'échanges permet d'éclairer da-

vantage notre lanterne de sorte que nous puissions mieux recadrer nos projets et mieux se positionner sur le marché qui devient de plus en plus exigeant en termes de qualité des produits ou services à vendre », a souligné un des participants, Luvick Otoka. En rappel, « Kosala » met à la disposition des entrepreneurs un suivi sur mesure ainsi que des mécanismes de financement, afin de faciliter la création et le développement de nouvelles entreprises. Aussi cette plate-forme favorise-t-elle leur réussite tout en leur offrant des solutions permettant de diminuer les obstacles au bon déroulement des projets. Dans son objectif de disposer d'un appui considérable pour aider les entreprises et les start-up, l'accompagnement se fait sur une durée de six mois à trois ans, selon le projet, les besoins, la taille de l'entreprise.

Rominique Makaya

SANTÉ

Une campagne de vaccination envisagée contre la fièvre jaune

Le Comité de coordination inter-agences de la vaccination a validé, après examen, un plan de lancement de la campagne, avant d'inviter les experts à développer une communication de proximité pour obtenir l'adhésion de tous.

Destinée aux personnes âgées de 9 à 60 ans, la prochaine campagne de vaccination contre la fièvre jaune cible au moins quatre millions de Congolais. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de ce projet, une réunion du comité de coordination inter-agences de vaccination s'est tenue le 15 octobre, à Brazzaville, sous le patronage du ministre en charge de la Santé, Gilbert Mokoki, en présence des représentants des organismes du système des Nations unies impliqués dans ce projet, tels le Fonds des Nations unies pour la population, l'Organisation mondiale de la santé et le Fonds des Nations unies pour l'enfance.

« Comme vous le savez, notre pays fait partie de la ceinture épidémique de la fièvre jaune et, selon la dernière analyse épidémiologique, le Congo est exposé au risque d'apparition des épidémies de fièvre jaune », a déclaré Gilbert Mokoki. Il a souligné que les principaux facteurs de risques sont l'existence d'une population importante non immunisée contre la fièvre jaune ; la présence des vecteurs de la fièvre jaune sur la quasi-totalité du territoire ; les mouvements migratoires internes et externes de la population non contrôlés sur le plan sanitaire ; la survenue d'épidémies de fièvre jaune dans les pays voisins ; enfin, la faiblesse du système de surveillance de la fièvre jaune.

L'objectif principal de cette campagne de prévention, a-t-il poursuivi, est d'augmenter le niveau d'immunité de la population contre la fièvre jaune dans tous les districts sanitaires du pays et prévenir des épidémies de cette maladie.

Guillaume Ondze

AFFAIRES SOCIALES

Des structures d'accueil en difficulté

La ministre des Affaires sociales et de la Solidarité, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, a visité, le 15 octobre à Brazzaville, quelques structures d'hébergement et d'apprentissage des personnes vivant avec handicap pour s'imprégner de leur fonctionnement. Elle a relevé des manquements mais a promis de se battre pour apporter des solutions.

La ministre des Affaires sociales et de la solidarité a initié sa visite sur le terrain pour s'imprégner du fonctionnement réel de ces structures d'accueil et d'hébergement des personnes vivant avec handicap. Sa ronde a débuté par Madibou, le huitième arrondissement de la capitale. Là-bas, la ministre a visité l'Institut national des aveugles du Congo (INAC) de Mansimou. Accueillant près d'une centaine d'aveugles, pour un cycle allant du primaire au lycée, l'établissement qui forme en écriture braille manque presque de tout et les apprenants étudient dans des conditions misérables.

De là, la ministre s'est rendue au Centre d'éducation préscolaire de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Bien que fonctionnel, le centre dans lequel une soixantaine d'enfants sont inscrits tourne-lui aussi avec beaucoup de problèmes.

Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa s'est ensuite

rendue au Centre d'insertion et de réinsertion des enfants vulnérables, implanté dans la forêt de la patte d'oie, à côté du stade Alphonse-Massamba-Débat. Ensuite, elle a visité tour à tour le Centre national de prévention et de traitement des traumatismes psychiques ; l'Institut psychopédagogique au quartier OCH, Moungali, qui s'occupe de la prise en charge des enfants présentant des déficiences mentales. La ministre des Affaires sociales a bouclé sa tournée par l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville où elle a visité l'Institut national du travail social. Une structure qui forme dans le domaine de l'action sociale.

Partout où elle est passée, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa a offert à chaque structure sociale un congélateur accompagné d'un réfrigérateur, une cuisinière, un ordinateur de bureau, une imprimante, des vivres, des fournitures scolaires et du matériel bureautique.

A l'occasion, elle a remis aussi

à l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville et à l'Inac un bus pour transporter les apprenants et un bon de carburant d'un million F CFA chacun, don du projet CAB. La remise de ces moyens roulants s'est faite en présence de son collègue en charge des Postes et Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo.

Etant en période de crise sanitaire, partout où la ministre est passée, elle a exhorté le personnel à se faire vacciner contre la covid-19 afin de se protéger et protéger les enfants.

« Le ministère des Affaires sociales, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'actions sociales, a adopté un projet de renforcement des capacités de ses ressources humaines en vue de répondre aux besoins du système d'actions sociales aux plans qualitatif et quantitatif », a indiqué Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa.

Firmin Oyé

BOLLORÉ

Le groupe français étudierait la cession de ses activités logistiques africaines

Selon le quotidien français Le Monde, Bolloré aurait chargé une banque d'affaires d'étudier la cession de son activité historique de logistique en Afrique.

La banque américaine Morgan Stanley aurait été chargée de sonder discrètement l'intérêt des acquéreurs potentiels, notamment les grands noms du transport maritime, dont l'armateur français CMA CGM et le danois Maersk qui étudieraient le dossier.

Jusqu'alors, le groupe Bolloré et Morgan Stanley n'ont fait aucun commentaire. Maersk s'est refusé à commenter des « rumeurs » tout en indiquant « étudier constamment les opportunités pour connecter et simplifier les chaînes d'approvisionnement de ses clients ».

Il est « vraisemblable qu'il (le groupe Bolloré) évalue la valeur » de son activité logistique, sans que cela aboutisse forcément sur une cession, commente une source au fait du dossier.

En Afrique, où il emploie 20 800 collaborateurs, le groupe Bolloré est présent dans 42 ports en qualité d'opérateur de terminaux portuaires, d'agent de lignes maritimes ou encore de manutentionnaire de marchandises non conteneurisées. Il gère principalement 16 terminaux à conteneurs en Afrique centrale et de l'Ouest, 7 terminaux de transports « roll-on/roll-off », 3 concessions ferroviaires, des entrepôts, des ports secs... Si l'opération avait lieu, le conglomerat conserverait une activité logistique internationale, une branche de distribution pétrolière, des systèmes de stockage d'électricité, et des participations financières, dont le contrôle du groupe de communication Vivendi, également présent en Afrique via ses filiales Havas et Canal+.

Au Congo, Bolloré Transport & Logistics Congo a été créé en 1969. L'entreprise exploite le port de Pointe-Noire où est basé son siège national et est présente à Brazzaville et Dolisie. Ses activités : fret aérien et maritime, transport terrestre, courtage en douane, entreposage et distribution avec une expertise spécifique dans les secteurs du pétrole et du gaz, les mines, l'alimentation et les boissons, les projets industriels, l'énergie, les télécommunications et la santé.

Julia Ndeko avec AFP

CENTRAFRIQUE

Enfin un cessez-le-feu !

Dans le but de promouvoir l'ouverture d'un prochain dialogue national et garantir la sécurité de la population centrafricaine, le chef de l'Etat, Faustin-Archange Touadéra, a résolu, le 15 octobre, de décréter un cessez-le-feu unilatéral immédiat dans son pays.

L'annonce du président de la République est intervenue après plusieurs accords de cessez-le-feu et de paix signés mais sans aucune solution pérenne. Elle permettra, selon le chef de l'Etat, de mettre fin aux opérations militaires ainsi qu'à toute action armée sur l'ensemble du territoire national.

L'engagement du gouvernement centrafricain de décréter ce cessez-le-feu a été pris lors de l'adoption de la feuille de route de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl), tenue à Luanda. Un engagement qui, selon les chefs d'Etat de la Cirgl, a pour objectif principal de donner une chance à ce pays en proie aux violences d'opter pour

une paix durable.

« Notre engagement figure sur la feuille de route pour la paix, issue du dernier sommet de l'organisation sous-régionale. Les principaux leaders, plus précisément ceux du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique et de l'Unité pour la paix en Centrafrique, avaient respectivement pris cet engagement important de cesser toute action armée sur le territoire national », précise le président centrafricain, en rappelant que son pays connaît de longues périodes d'instabilité, notamment marquées par des guerres civiles et de multiples coups d'Etat sans oublier les violences et les situa-

tions politiques drastiques.

« Je viens vous annoncer ce soir la fin des opérations militaires et de toute action armée sur l'ensemble du territoire national. Ceci, à compter de ce jour, 15 octobre 2021. Cela, pour assurer la sécurité du peuple. Ce n'est pas une décision facile à prendre. Le cessez-le-feu que j'ai annoncé est la démonstration de ma ferme volonté de privilégier la voie du dialogue et non celle des armes, dans le règlement des conflits et de la crise qui secoue notre pays », a-t-il déclaré, avant de préciser que sa décision n'empêche ni les forces de sécurité intérieure de maintenir l'ordre, ni l'armée de répondre en cas de légitime défense et ni la Minusca d'exercer son mandat. Car, ce cessez-le-feu est décrété pour des raisons humanitaires et de paix. D'autant plus que la Centrafrique est le théâtre d'une guerre civile depuis 2013. Ces combats ont considérablement baissé d'intensité depuis trois ans mais ont culminé entre 2014 et 2015, occasionnant ainsi des milliers de morts.

Rock Ngassakys

« Je viens vous annoncer ce soir la fin des opérations militaires et de toute action armée sur l'ensemble du territoire national. Ceci, à compter de ce jour, 15 octobre 2021. Cela, pour assurer la sécurité du peuple. Ce n'est pas une décision facile à prendre. Le cessez-le-feu que j'ai annoncé est la démonstration de ma ferme volonté de privilégier la voie du dialogue et non celle des armes, dans le règlement des conflits et de la crise qui secoue notre pays »



PRENDRE SON
INDÉPENDANCE N'A
JAMAIS ÉTÉ
AUSSI *agréable*

LA BOX INTERNET À

~~45000~~ FCFA

5000 FCFA *

INSTALLATION GRATUITE



*Offre promotionnelle sur la formule SPEED 12



COVID-19

Six infections sur sept ne sont pas détectées en Afrique

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime que seulement 14,2 % des infections seraient détectées en Afrique, ce qui équivaut à une personne infectée sur sept. Un nouveau dispositif va être lancé dans huit pays dont le Congo pour améliorer le dépistage.

En réalité, le nombre cumulé de cas d'infection serait estimé à 59 millions soit un chiffre sept fois plus élevé que les huit millions de cas officiellement notifiés. La raison de cet écart ? La faiblesse des moyens de détection et la grande majorité de cas asymptomatiques qui fait que beaucoup de gens contractent le virus sans le savoir et le transmettent.

Selon les estimations, entre 65 % et 85 % des infections par le coronavirus en Afrique ne génèrent que peu ou pas de symptômes. Par conséquent, la plupart des personnes infectées par la maladie ne cherchent pas à se faire soigner dans les établissements de santé locaux où la plupart des tests de dépistage sont désormais pratiqués. Pourtant, les sujets asymptomatiques jouent un rôle majeur dans la propagation de la pandémie car ils facilitent la transmission du virus aux personnes vulnérables qui peuvent soit être touchées par une forme grave de la maladie, soit en décéder.

Jusqu'à présent, la détection sur le continent a porté essentiellement sur les personnes qui se présentent dans les établissements de santé avec des symp-

tômes, en plus des tests de dépistage réalisés sur les voyageurs internationaux qui arrivent aux points d'entrée ou qui en partent. Or, depuis le début de la pandémie, les pays africains n'ont enregistré qu'environ 70 millions de tests de dépistage, ce qui représente une infime portion des 1,3 milliard d'habitants du continent (les États-Unis, dont la population équivaut à environ un tiers de la population africaine, ont effectué plus de 550 millions de tests de dépistage).

« Avec un nombre limité de tests, nous continuons d'ignorer la situation réelle qui prévaut dans beaucoup trop de communautés en Afrique, vient d'alerter Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS

pour l'Afrique. En effet, la majorité des tests de dépistage sont effectués sur des personnes qui présentent des symptômes de la Covid-19, mais les sujets asymptomatiques sont à l'origine d'une grande partie de la transmission de la maladie. Ce que nous voyons pourrait donc n'être que la pointe de l'iceberg... Le moment est venu de passer à l'offensive contre la Covid-19 et de travailler avec les communautés locales pour briser les chaînes de transmission et mettre fin aux flambées épidémiques de plus grande ampleur. »

Pour inverser cette tendance et freiner la transmission du virus, une nouvelle initiative visant à améliorer le dépistage commu-

nautaire va donc être menée au Burundi, au Congo, en Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mozambique, République démocratique du Congo, Sénégal et Zambie. Ce programme financé à hauteur de 1,8 million de dollars fournira des tests de diagnostic rapide à plus de sept millions de personnes au cours de l'année à venir. A chaque fois qu'un cas de Covid sera identifié, une recherche des personnes ayant pu être contaminées par le malade sera lancée dans un rayon de 100 mètres en proposant, sur la base du volontariat, affirme l'OMS, un test de diagnostic rapide antigénique. En outre, chaque ménage situé dans ce périmètre recevra des kits d'hygiène comprenant des masques de protection et des

flacons de solution hydroalcoolique.

Toute personne testée positive sera dès lors évaluée sur la gravité de son état afin de déterminer si elle doit recevoir des soins à domicile ou être transférée dans des centres de traitement désignés.

Ce programme vise à interrompre la transmission de la maladie par la recherche active de cas. C'est ce que l'OMS appelle une « stratégie d'intervention en anneau » qui a été déployée pour la première fois lors de l'éradication de la variole au siècle dernier afin de vacciner les personnes les plus susceptibles d'être infectées et qui a été reconduite lors des récentes flambées épidémiques de maladie à virus Ebola.

Au final, il s'agit d'accroître de 40 % la capacité de dépistage dans chaque pays participant, en veillant à ce qu'elle atteigne le niveau de référence recommandé par l'OMS, à savoir 10 tests effectués chaque semaine pour 10 000 personnes.

Actuellement, environ 20 pays – soit plus d'un tiers des pays africains – n'atteignent pas ce niveau de référence.

Julia Ndeko

Malgré une baisse du nombre de cas ces dernières semaines, les taux de vaccination en Afrique restent faibles, avec seulement 30 % des 54 pays du continent qui ont réussi à vacciner entièrement 10 % de leur population contre la maladie, alors que près de 90 % de la population est entièrement vaccinée dans les pays à revenu élevé.

Par ailleurs, un peu moins de la moitié des pays africains qui ont reçu des doses de vaccins ont réussi à vacciner entièrement jusqu'à 2 % de leurs populations.

Faute de vaccins en quantité suffisante, cet effort de dépistage communautaire plus proactif est particulièrement important pour réduire la transmission sur le continent où une population relativement jeune contribue à un taux élevé d'infections asymptomatiques.

NÉCROLOGIE



Les enfants Boumpoutou et famille ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle et grand-père, survenu le jeudi 14 octobre 2021, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis n°973, rue Sounda (croisement avenue des 16^e), au Plateau des 15 ans à Brazzaville.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Raïssa Angombo, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Angombo et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle et grand-père, Alain Gustave Angombo, survenu le 15 octobre au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au 26, rue Diélé à Talangaï, arrêt Libanga ya Talo.

L'inhumation aura lieu ce lundi 18 octobre 2021, à Brazzaville, au cimetière du Centre-ville.

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Les Diabes noirs contraints au nul par Orlando Pirates

Les Diablotins n'ont pas pu faire mieux qu'un match nul de 0-0, le 15 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, devant le club sud africain d'Orlando Pirates en match aller des seizièmes de finale de la confédération.

Un résultat piège qui oblige les Diabes noirs à réaliser un exploit lors de la manche retour, en Afrique du Sud, en vue d'assurer leur qualification pour le tour de cadrage. Auront-ils les moyens d'y parvenir ? Les Diabes noirs n'ont pas mis toutes les chances de leur côté à domicile, pour aborder le match retour dans de bonnes conditions psychologiques conséquentes.

L'équipe a visiblement eu du mal à contourner le bloc bas imposé par les Sud-Africains. Et pourtant, dans les intentions, il y avait la volonté de faire le résultat car les Diabes noirs ont tout tenté pour apporter le sur-nombre dans la surface de réparation de l'adversaire grâce à la multiplication des centres et débordements. Toutes les tentatives ont donné les mêmes résultats.

Les Diabes noirs manquent cruellement un véritable tueur, ce joueur capable de peser sur la défense et ayant le flair de bien anticiper les centres qui lui sont destinés. La plupart des duels ont été gagnés par les défenseurs sud africains et les quelques rares fois quand un joueur congolais se trouvait dans la position idéale, les Sud-Africains d'Orlando sor-



taient sur lui pour l'empêcher d'armer une frappe.

Même le gardien sud-africain, impeccable dans les 5,50m, a été de beaucoup dans le résultat plus encourageant obtenu par Orlando Pirates à Brazzaville. Il a plusieurs fois soulagé sa défense en enlevant in extremis les centres que les Diablotins s'apprêtaient à couper au second poteau.

Les Diablotins regretteront certainement le centre de Malonga qui aurait pu permettre à Djimbi de faire la différence mais sa reprise de tête passait

au-dessus de la barre à la 28e mn. Une autre action à mettre au crédit des Diabes noirs est le sauvetage d'un joueur sud-africain, lequel a détourné de la poitrine, à la première mi-temps, un ballon qui semblait pourtant cadré.

En manque de solution face à la défense sud-africaine, les Diablotins ayant libéré quelques espaces dans le but sont passés tout près de la correctionnelle dans les ultimes minutes de la rencontre quand Giscard Mavoungou a sorti un arrê de grande classe dans les moments

forts d'Orlando, notamment sur la frappe de Makgaka, à la 88e mn. C'est dans ces moments que les joueurs d'Orlando ont obtenu deux coups francs dangereux. Les frappes ont été toutes cadrées mais manquaient de puissance pour inquiéter les Diablotins.

Malgré ce nul blanc, Dahn Nsondé, l'entraîneur des Diabes noirs, reste optimiste pour le second acte dans une semaine. « Nous ne sommes pas satisfaits parce qu'à domicile on cherche toujours à gagner mais ayons fait un

match nul vierge, je pense que les chances sont toujours intactes. L'adversaire n'a pas joué trop haut. Je pense qu'au match retour, il va ouvrir le jeu et cela nous permettrait de bien jouer, surtout le surprendre dans les contre-attaques. Pour le match retour, la première option sera la solidité défensive, ne pas encaisser en Afrique du Sud et après, on verra si on a des ouvertures pour marquer au moins un but ou faire un nul avec but », a indiqué l'entraîneur.

James Golden Eloué

COVID-19

Les judokas appelés à se faire vacciner

Le président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), Me Francis Ata, a, pendant la cérémonie de lancement de la saison sportive 2021-2022, invité tous les judokas à se faire vacciner contre la pandémie à coronavirus afin de faciliter la reprise normale des activités.



Les officiels après le lancement de la saison sportive/Adiac

En présence du directeur des activités sportives, Clin Samba-Samba, des judokas, du représentant du Comité national olympique et sportif congolais, Romain Ondono, ainsi que des représentants des fédérations sœurs, Me Francis Ata a clairement détaillé les différentes activités qui seront menées cette année.

Selon lui, les acteurs du judo doivent se mettre en ordre de bataille pour conduire ce sport vers un lendemain meilleur. Mais bien avant, le président de la Fécoju-Da demande aux pratiquants de cet art martial de se faire vac-

ciner.

« L'occasion qui nous réunit aujourd'hui marque une nouvelle tournure de notre art. Il y a quarante-huit heures, le ministre des Sports a ouvert la saison sportive 2021-2022. Par cette occasion, je lance la saison sportive en cours à la Fécoju-Da. Chers présidents des ligues, dirigeants des clubs, athlètes, fans et sympathisants, une stratégie sera mise en place pour faciliter la vaccination et la vulgarisation du protocole sanitaire », a-t-il déclaré.

Il a, par ailleurs, annoncé l'organisation dans les prochains jours de

plusieurs compétitions dans les différentes catégories.

Avant la cérémonie du lancement de la saison sportive, une délégation du bureau exécutif fédéral accompagnée d'un huissier de justice, des représentants de la direction générale des Sports et des journalistes ont défoncé la porte du siège de la Fécoju-Da sis dans l'enceinte du stade Alphonse-Massamba-Débat. Sur place, le constat était amer puisque cet espace qui n'était plus utilisé depuis plusieurs années a été retrouvé totalement vide.

Rude Ngoma

HANDBALL

La Fécohand vise les compétitions internationales

Le comité exécutif de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) a dévoilé son plan quadriennal 2021-2024. A en croire ce document, le plus grand défi des dirigeants du handball congolais est la reconquête du podium africain en participant aux compétitions internationales.

Dans le but de replacer le Congo sur l'échiquier international, la Fécohand a élaboré un document contenant les différents axes qui devront conduire les actions du bureau exécutif fédéral durant les prochaines années.

Selon ce plan quadriennal, la Fécohand s'attèlera à redorer le blason du handball national tout en assainissant le climat au niveau de hautes compétitions avant de maximiser la performance des équipes représentatives congolaises aux compétitions internationales.

« Assurer le renouvellement de l'élite sportive nationale par catégorie d'âge et par version, utiliser rationnellement les cadres de handball et les infrastructures sportives existantes, accroître le nombre des équipes et des licenciés par catégorie d'âges puis susciter la construction de salles de sport dans les départements ayant un nombre important de pratiquants de handball d'élite », rapporte le document.

Pour garantir la réalisation de ces différents objectifs, la Fécohand souhaite mettre un accent sur plusieurs points stratégiques dont la gouvernance, la formation, la coopération, le financement, le marketing et le sponsoring.

Signalons, par la même occasion, que le président de la Fécohand, Ayessa Ndinga Yengue, a pris une décision annonçant l'ouverture de la saison sportive 2021-2022 pour le 2 novembre prochain.

R.N.G.

LINAFOOT/LIGUE 1

Rangers bat L'Shi Sport, Tshinkunku accroche Etoile du Kivu

Alors que Lubumbashi Sport broie du noir en ce début de saison avec une troisième défaite en quatre matches face à Rangers, deux promus à la 27^e édition du championnat national de football ont été à forces égales.

Le début de saison est pénible pour Lubumbashi Sport qui compte désormais trois défaites en quatre sorties. La troisième désillusion des Kamikazes de Lubumbashi a eu lieu, le 14 octobre, au stade des Martyrs de Kinshasa. L'Shi Sport s'est inclinée face à l'Académie Club Rangers de la capitale par un but à deux, en quatrième journée de la 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Tshitenge Lusala a été le premier buteur des Académiciens du président Lambert Osango, à la 54^e mn, d'une

belle frappe, lui qui était déjà buteur lors de la victoire du club au match précédent contre la Jeunesse sportive de Kinshasa. Le deuxième but des joueurs du coach Chico Mukeba est arrivé à la 74^e mn, sur un penalty transformé par Mwimbayi Nsala, prenant le gardien de but Ekono Mayala de L'Shi sport à contre-pied.

Les Kamikazes lushois ont réduit l'écart dans les ultimes minutes de la partie, également sur penalty converti par Alison Mumbere. A la fin, l'entraîneur Baylon Kabongolo des Kamikazes a tempêté contre



AC Rangers vainqueur de L'Shi Sport à Kinshasa



Tshinkunku a tenu tête à Etoile du Kivu à Bukavu

ses joueurs. « On vient de donner bêtement deux buts à l'adversaire sans efforts. Mon bilan jusque-là ne va pas. Je joue le dernier match, et si ça ne va pas, je vais me juger par rapport à moi-même. Je suis très déçu parce qu'on a fait un cadeau à l'adversaire », a-t-il déclaré, très déçu. Rangers compte six points en trois sorties, alors que Lubumbashi Sport est lanterne rouge du championnat avec un point après quatre matches joués.

Le 13 octobre au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu, l'Etoile du Kivu, club nouvellement promu en Ligue 1 de la République démocratique du Congo, a été tenu en échec par un autre promu, l'Union sportive Tshinkunku de Kananga coachée par Bruno Bla, sur la marque de zéro but partout. Etoile du Kivu totalise cinq points en quatre matches. Et l'US Tshinkunku a grappillé trois points en cinq rencontres jouées.

Martin Engimo

FOOT-TRANSFERTS

Bolingi attendu en Thaïlande, Sukuta Pasu revient en Allemagne

En fin de prêt à Lausanne Sports en Suisse, Jonathan Bolingi n'a visiblement pas été bien accueilli, de retour à Antwerp, en Belgique. Il n'entre pas dans les plans du coach et manager du club, Brian Priske. Indésirable, il pourrait rebondir dans le championnat loin de l'Europe, à la découverte du football du Thaïlande. En effet, apprend-on des médias belges, Jonathan Bolingi serait attendu à Buriman United, leader de la Thai League, la D1 thaïlandaise.

Ce sera un énième prêt de l'attaquant qui n'a pas été conservé à Lausanne Sports et n'a pas réussi à s'imposer à Antwerp et au KAS Eupen, en Belgique. Arrivé à Antwerp en 2018 en provenance du Standard de Liège pour cinq ans, l'ancien attaquant de Mazembe avait été prêté à Ankaragucu en 2020 avant de revenir de prêt en février 2021, pour repartir en Suisse où il n'a joué que de février à juin 2021. Il va devoir relancer sa carrière à 27 ans, en relevant de nouveaux défis dans le football



asiatique. Alors que Jonathan Bolingi pourrait faire ses valises pour la Thaïlande, Richard Sukuta Pasu a quitté le pays pour retourner en Allemagne. Le joueur formé au Bayer Leverkusen s'est désen-

gagé de la formation de Police Tero (D1 Thaïlande) où il n'a joué aucun match, pour intégrer Meppen en D3 Allemagne. A 31 ans, Sukuta Pasu revient donc en Allemagne après avoir joué aussi à Seoul E-Land (D2 Corée du Sud).

M.E.

KINSHASA

Trente-deux millions de dollars pour la première phase de la réhabilitation des routes désenclavées

Les travaux lancés le 14 octobre par le Premier ministre, Sama Lukonde, vont s'étendre sur une superficie de 83 km dans quarante-six artères, pendant six mois. Ils entrent dans le cadre du projet « Zéro trou à Kinshasa » dans le volet infrastructures de la vision Kinshasa-Bopeto.

Le Premier ministre a lancé, le 14 octobre, au croisement des avenues Kimwenza et Université, dans la commune de Kalamu, l'opération « Zéro trou à Kinshasa ». La première phase de ce projet qui va s'étendre sur une superficie de 83 km dans quarante-six artères, pendant six mois, coûtera trente-deux millions de dollars américains.

Prenant la parole à cette occasion, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila, a salué la volonté du Premier ministre, Jean-Michel Sama, d'accompagner la capitale congolaise « dans la matérialisation de son souci de revêtir sa plus belle robe d'antan ».

Ce projet, symbole de la bonne collaboration entre les gouvernements central et provincial, a-t-il fait savoir, entre dans le cadre de la vision Kinshasa-Bopeto, dans son volet infrastructures. Il y est prévu de construire des routes,



Lancement des travaux par le Premier ministre DR

les réhabiliter et les entretenir afin de permettre une bonne circulation de la population. Pour le gouverneur Ngobila, cette réhabilitation vise également à pallier

les embouteillages vécus dans capitale.

Après le départ du Premier ministre, le ministre d'Etat en charge des Infrastructures et le

gouverneur de la ville de Kinshasa ont effectué une tournée dans les districts de la Funa, Lukunga et de la Tshangu partant de Kalamu, Limete, Matete, en passant

par le boulevard Lumumba pour déboucher à Ndjili vers l'entrée Quartier 1. Leur cortège a repris la direction du boulevard Lumumba, dans la commune de Limete, passant par Bandalungwa, Kintambo magasin, longeant le fleuve pour enfin chuter à l'arrêt DGC, dans la commune de Ngaliema. Cette itinérance leur a permis de se rendre compte de quelques nids de poule causant des embouteillages sur la voirie publique à travers la ville.

« Zéro trou à Kinshasa », note-t-on, est un projet porté par le président de la République démocratique du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi, qui, au côté de deux autres « Tshilejelu et Modern construct », vont bénéficier de l'appui du gouvernement central. Cinq entreprises chapotent le projet au côté de l'Office des voiries et drainage.

Lucien Dianzenza



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:




Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.





Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h

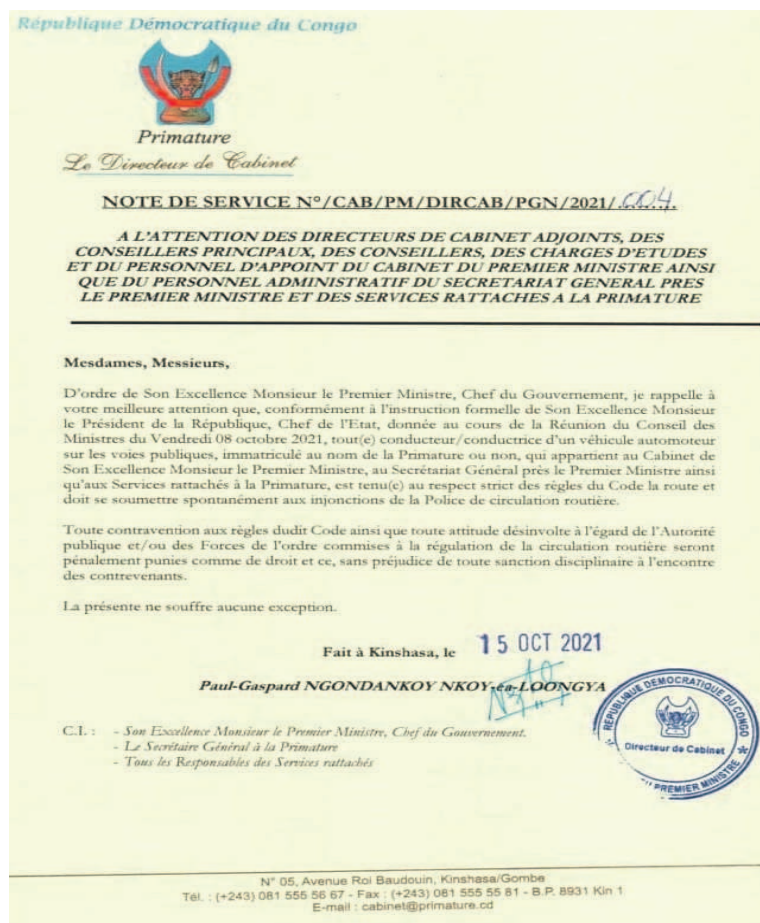


VOIRIES

Le Premier ministre appelle ses collaborateurs au respect du code de la route

Par son directeur de cabinet, Sama Lukonde, menace de punition pénale, comme de droit, « sans préjudice de toute sanction disciplinaire à l'encontre du contrevenant », toute contravention au code de la route ainsi que toute attitude désinvolte à l'égard de l'autorité publique et/ou des forces de l'ordre commises à la régulation de la circulation.

Dans une note de service du 15 octobre, le directeur de cabinet du Premier ministre, Paul-gaspard Ngondankoy, rappelle aux principaux collaborateurs de la primature et aux conducteurs des véhicules automoteurs publics et/ou privés de tous les services rattachés à la primature, la stricte observance du code de la route. « Je rappelle à votre meilleure attention que, conformément à l'instruction formelle de son excellence monsieur le président de la République, chef de l'Etat, donnée au cours de la réunion du Conseil des ministres du vendredi 8 octobre 2021, tout conducteur d'un véhicule automoteur sur les voies publiques, immatriculé au nom de la primature ou non, qui appartient au cabinet de son excellence monsieur le Premier ministre, au secrétariat général près le Premier ministre ainsi qu'aux services rattachés à la primature, est tenu au respect strict des règles



du code de la route et doit se soumettre spontanément aux injonctions de la police de circulation routière », écrit-il dans cette correspondance.

Pour le directeur de cabinet du Premier ministre, « toute contravention à ce dit code de la route ainsi que toute attitude désinvolte à l'égard de l'autorité publique et/ou des forces de l'ordre commises à la régulation de la circulation routière seront pénalement punies comme de droit ». Ceci, a-t-il fait savoir dans cette décision qui ne doit souffrir d'aucune exception, « sans préjudice de toute sanction disciplinaire à l'encontre du contrevenant ».

Cette note concerne les directeurs de cabinet adjoints, les conseillers principaux, les conseillers, les chargés d'études et le personnel d'appoint du cabinet du Premier ministre ainsi que le personnel administratif du secrétariat général près le Premier ministre et les services rattachés

à la primature.

Il est, en effet, rappelé qu'un constat malheureux a toujours été fait sur les chaussées lié à la mauvaise conduite des véhicules de la présidence de la République, des ministres, des responsables de la police et de l'armée ainsi que d'autres services de l'Etat. Ceux-ci vont jusqu'à prendre les routes à sens unique à l'opposé ou les bandes des véhicules allant dans le sens inverse, créant de fois des embouteillages et autres situations déplorées.

Des gyrophares, des sirènes et autres attributs du pouvoir public sont également abusivement utilisés par ces dignitaires du régime et détenteurs du pouvoir public même en dehors des heures de service. Ce qui fait que l'on entend parfois des sirènes-qui ne sont nullement celles des ambulances- retentir tard dans la nuit alors que les routes sont totalement dégagées.

Lucien Dianzenza

DISPARITION

L'Asadho regrette la mort de Golden Misabiko

Le disparu a été, à deux reprises, président de la section de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) dans l'ancienne province du Katanga. Son dernier mandat couvrait la période de 2007 à 2010. Il a été l'un des meilleurs défenseurs de la cause des droits de l'homme de cette organisation non gouvernementale.

Le décès de Golden Misabiko a été annoncé le 13 octobre, à Kinshasa. Notant que le disparu a été l'un des meilleurs défenseurs de la cause des droits de l'homme qui ont milité au sein de cette association, son président, Me Jean-Claude Katende, a rappelé que lors de l'exercice de ses mandats à l'Asadho, Golden Misabiko « avait fait preuve d'un engagement fort, exemplaire et sans réserve pour la cause des droits de l'homme tant sur les questions d'intérêt national qu'international ». Cet engagement, a fait savoir ce juriste, l'a conduit à exposer plusieurs fois sa vie face à un pouvoir prédateur des libertés publiques et sans égard pour les droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC).

La lutte pour les droits de l'homme sans désespérer

Me Jean-Claude Katende a rappelé, en hommage à ce défenseur des droits de l'homme et à son travail qu'en 2001, Golden Misabiko a été arrêté à Lubumbashi et transféré à Kinshasa, où il a été torturé et détenu pendant plusieurs mois au secret au GLM (cachot des services de sécurité). « Après plusieurs pressions, il a été transféré à la prison centrale de Makala de Kinshasa. Il avait subi tous ces mauvais traitements pour avoir dénoncé courageusement l'exécution de



Golden MisabikoDR

M. Masasu Nindaga et ses compagnons », a précisé le président de l'Asadho.

Sans se fatiguer, Golden Misabiko avait adressé, en 2006, une lettre ouverte au président Joseph Kabila, dans laquelle il dénonçait

différentes violations des droits de l'homme commises contre les Hutus rwandais par l'armée rwandaise et les troupes de l'AFDL. « Il a été victime de plusieurs actes de harcèlement », fait savoir Me Jean-Claude Katende. Et de no-

ter qu'en 2009, ce défenseur des droits de l'homme a été encore arrêté et jugé pour avoir publié un rapport important sur l'exploitation illicite de la mine de Shinkolobwe et qui soulignait l'implication de certaines autorités dans

l'exploitation illicite de l'uranium. A en croire le président de l'Asadho, Golden Misabiko a été contraint d'aller plusieurs fois en exil pour son combat. « Ces quelques actions courageuses qui démontrent les risques que M. Golden Misabiko prenait pour la défense des droits de l'homme ne résument pas la personne de ce grand militant. Golden Misabiko a été un modèle de courage, d'engagement désintéressé et altruiste pour la cause dans laquelle il croyait sérieusement », a souligné le président de l'Asadho, notant que pour cette association ainsi que pour beaucoup de défenseurs des droits de l'homme en RDC, Golden Misabiko reste et restera un modèle pour les défenseurs des droits de l'homme. L'Asadho, a-t-il noté, a perdu un vrai défenseur des droits de l'homme et un véritable patriote. « Il a tout donné et il s'est donné lui-même pour la cause pour laquelle l'Asadho a été créée. Son courage et son engagement pour les droits de l'homme seront toujours une source d'inspiration pour les défenseurs des droits de l'homme », a indiqué Me Jean-Claude Katende. Et de rassurer que pour honorer son combat et sa mémoire, l'Asadho continuera, sans désespérer, la cause pour laquelle il a sacrifié sa vie, la défense des droits humains.

L.D.



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

INTERVIEW

Ndiaye Ciré Ba : « Être une Djalika, c'est être une femme pleinement africaine »

Comptée avec Ndeye Binta Leye, alias Lalla, parmi les invitées d'honneur à la cinquième édition du Festival cinéma au féminin (Cinef), l'actrice sénégalaise revient sur la série désormais culte de A+ *Maîtresse d'un homme marié*, où son rôle ne passe pas inaperçu. Au Sénégal, « beaucoup de femmes se sont identifiées au personnage de Djalika » qu'elle y campe, comme elle le dit dans cette interview exclusive avec *Le Courrier de Kinshasa*. Par-delà, se réjouit-elle, « La série a permis de donner non seulement l'image que l'on voulait de notre pays, mais aussi de notre Afrique ».

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Quelle place a Maîtresse d'un homme marié dans vos dix ans de carrière au cinéma ?

Ndiaye Ciré Ba (N.C.B.) : Le cinéma, je le pratiquais depuis quelques années bien avant, mais ce n'était qu'à l'étranger et peut-être dans la sous-région que nous étions connus. Mais avec *Maîtresse d'un homme marié*, comme on le dit, on est jamais prophète chez soi, l'on a eu une autre perception de nous. L'on a pu être connu dans notre propre pays, dans notre propre société ainsi que dans toute la sous-région et même maintenant à travers le monde. Quoique l'on puisse dire, cela a eu un très grand impact sur nos carrières, du moins sur la mienne, si je puis ainsi le dire. *Maîtresse d'un homme marié* a eu un très grand impact sur ma carrière au cinéma jusque-là. La série a permis de donner, non seulement l'image que l'on voulait de notre pays, mais aussi de notre Afrique. Le fait de s'assumer au naturel : avec la culture de notre continent, d'être Africaine, s'habiller comme telle, pouvoir être chic avec nos produits, nos Wax n'était pas un aspect vraiment mis en exergue avec les productions réalisées dans notre pays avant. Nous avons donc su damer le pion, s'imposer en tant qu'Africaines et fières de l'être. L'on a su vendre la destination de notre pays à travers la présentation réelle de notre culture grâce à cette production. C'est donc une expérience qui a impacté notre CV culturel et pour laquelle je rends grâce à Dieu.

L.C.K. : Comment Maîtresse d'un homme marié est-il perçu au Sénégal ? Et, en ce qui concerne votre rôle, la Sénégalaise s'identifie-t-elle à la Djalika soumise et meurtrière ou à celle qui se résout à quitter Birame, un époux violent, alcoolique, infidèle et de surcroît pas très à la hauteur de ses responsabilités familiales ?

N.C.B. : Par les retours que nous avons reçus, *Maîtresse d'un*



homme marié a été très bien accueilli. L'on ne fait jamais l'unanimité, mais la majorité de la population l'a bien accueillie parce que la série parle vraiment du réel vécu de la société sénégalaise, et surtout des femmes. Qu'on veuille l'admettre ou non? tout y est. Que ce soit son côté pas très rose, même si tout n'est pas à exposer sur la place publique, celui de la femme soumise pour être dans les normes de la société est présent en Afrique. Le fait également de vouloir privilégier l'apparence à ce que l'on est réellement et ce que l'on veut faire entendre en tant que femme. C'est aussi une chose que l'on retrouve dans cette société. Beaucoup de femmes se sont identifiées au personnage de Djalika. J'ai eu beaucoup de témoignages, de confessions de femmes qui l'ont reconnu et dit : « J'étais moi aussi une Djalika et j'en suis sortie. À voir la série aujourd'hui, c'est à croire que vous tourniez mon histoire ». Une autre a dit : « J'étais une Djalika, c'est grâce à vous que je me suis sortie de cette histoire ». Au début, je me sentais coupable quelque peu. Au point de me demander : « N'ai-je pas bousillé le couple de quelqu'un si à cause de moi, une femme se dit, il faut aussi que moi je sorte de mon mariage ? ». Elle m'a répondu que « non ! ». « C'est ce qu'il me

fallait. Cela m'a fait du bien. Il m'a fallu voir, que l'on me montre, ce que je risquais si je demeurais dans cette situation qui me faisait tant de mal pour m'en rendre compte ». Entendre cela encourage, donne de la motivation à aller de l'avant en se rendant compte que ce n'était pas qu'une série vu sa portée, son impact sur sa société. L'on devient des porte-voix et que l'on est obligé de maintenir le cap sur ce que l'on dit réellement sur la société, parce que c'est un vécu et qu'il en va de la vie de plusieurs personnes comme si elles s'étaient confiées à nous. Pourtant, c'était juste un tournage mais c'est assurément quelque chose qui dépasse la fiction. *Maîtresse d'un homme marié* est vraiment à l'image de la société, quoi que l'on puisse dire. À mon avis, et selon les retours que j'ai pu en avoir, c'est la perception que les Sénégalaises en ont eu.

L.C.K. : Quel était le plus dur à jouer pour coller au personnage de Djalika, d'une part, et de l'autre, le plus facile sans avoir à coller au texte et en étant vraiment dans son élément ?

N.C.B. : Le plus dur à faire dans toutes les saisons, c'était la séquence du viol avec son époux Birame. Très souvent dans nos sociétés, l'on entend dire qu'il



ne peut pas s'agir de viol lorsqu'il est question d'un époux et son épouse parce que c'est son mari. Pourtant, ce n'est pas le cas car c'est une question d'environnement et de choix, peu importe la religion. D'ailleurs, celles-ci précisent qu'il ne peut y avoir usage de la force, une contrainte qui soit permis. Donc, cela demeure un viol. Ce fut donc dur, surtout que dans la société beaucoup de gens n'ont pas compris qu'il s'était produit un viol. Cela fut quelque chose d'assez dur et qui, jusqu'ici est encore très présent dans mon esprit. Je le répète partout. Et je me suis vraiment trouvée dans mon élément lors du divorce avec Birame. Ce jour où Djalika en a eu marre, non pas parce qu'il la tabassait, (et est partie chez son père qui l'a renvoyée à son domicile et elle a acquiescé à cause de la société qu'en dira-t-on, comme le voit sa mère) mais pour son amour-propre. Car, elle peut tout supporter et même d'être battue, mais pas d'être trompée ouvertement. Cela n'a pas été digéré, compris par beaucoup de personnes. C'était impensable que pour un fait aussi « moindre », qu'elle rejette son couple. La gravité de l'outrage dépend de la personne qui la ressent. C'est quelque chose que j'ai interprété vraiment dans mon élément : je suis partie dans tous les sens, j'ai vraiment fait payer Birame au

centuple tout ce qu'il y avait pour l'eau, toutes les séquences où il avait énervé Djalika. Là, quand je me suis relevée, je lui ai dit maintenant c'est à mon tour : « Tu as bien parlé, tu as fait ton show. Aujourd'hui, c'est à moi de parler et tu ne vas pas m'enlever cette parole ». C'est quelque chose qui m'a plu jusqu'à présent je l'avoue (Gros rire). J'ai bien fatigué ce petit mari et j'ai adoré cela (Éclats de rire).

L.C.K. : C'est quoi être une Djalika au final, une femme affranchie ?

N.C.B. : Être une Djalika, c'est être une femme pleinement africaine. Qui se soumet parce que la société l'aura dit, voulu et recommandé. Qui se soumet parce que ses parents se sentiraient mieux si elle est comme ils le souhaitent, qui se soumet parce que tel ou tel autre dira... Et qui va jusqu'à presque toucher le fond pour puiser la force de ses enfants pour se relever. Mais en définitive, elle l'avait au fond d'elle mais c'est juste à cause du qu'en dira-t-on, tel ou tel autre dira, qu'elle s'est toujours conformée à cette société et fait toujours ce que l'on voulait mais que tôt ou tard cela remonte à la surface et l'arrête. C'est cela être une Djalika, une femme qui vit pleinement toutes ces péripéties.

Propos recueillis par Nioni Masela

FORMATION ET EMPLOI

L'ACPE et l'Université Denis-Sassou-N'Guesso signent un partenariat

La directrice de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE), Noelly Oyabiki Iwandza, et le président de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN), Ange Antoine Abena, ont signé, le 15 octobre, un partenariat concrétisé par l'ouverture officielle d'un centre d'information.

Le protocole d'accord de partenariat entre l'ACPE et l'UDSN vise la mise en place des actions d'information et d'orientation à l'endroit des étudiants, en vue de favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à un premier emploi au sortir de l'université. Il a été paraphé en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, et de sa collègue de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique. Le centre d'information universitaire de l'ACPE est un espace dédié aux étudiants, pour leur permettre de recevoir un accompagnement vers une insertion professionnelle adaptée à chaque profil. Son ouverture officielle a été marquée par une conférence débat dans le but d'inculquer aux étudiants de la première promotion les fondements de la vie professionnelle. Elle a été animée par la directrice générale de l'ACPE, Noelly Oyabiki Iwandza, et le président de l'UDSN, Ange Antoine Abena, sur le thème « De l'université à l'entreprise, préparer son insertion professionnelle ».

Dans sa communication, la directrice de l'ACPE a expliqué



Noelly Oyabiki et Ange Antoine Abena paraphant les documents/Adiac

que l'objectif du projet est de « préparer une jeunesse qui, à l'issue de son parcours académique, parvient à s'insérer dans le monde professionnel. Il s'agit, a-t-elle poursuivi, d'expliquer aux étudiants « les enjeux du marché du travail, et le contexte dans lequel notre pays est entrain de se développer ».

Elle a fait comprendre que certains métiers qui existent aujourd'hui vont disparaître demain. En conséquence, il est

important pour chaque étudiant de bâtir un projet professionnel.

« Depuis un certain temps, nous sommes en intermédiation entre les entreprises qui recrutent et les demandeurs d'emploi. Le centre d'information accompagnera les étudiants au quotidien, dans leur recherche de stage, et les aidera à finaliser leur projet professionnel et d'orientation », a précisé Noelly Oyabiki. L'ACPE a promis de poursuivre

sa campagne d'information à l'Université Marien-Ngouabi et dans les lycées. Elle a projeté signer un autre partenariat avec les instituts et les écoles privées qui forment également les étudiants.

« Il faut que nous parvenions, par le biais d'atelier et de forum de métier, à expliquer aux lycéens qu'avant le baccalauréat il est important de choisir des professions pour lesquelles les entreprises recrutent avec les perspectives

sûres », a ajouté Noelly Oyabiki.

De son côté, le président de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, Ange Antoine Abena, a apprécié l'initiative de l'ACPE et relevé l'importance de la rencontre. Il a précisé que l'objet principal de la conférence est de « garantir les acquis d'apprentissage et les compétences y afférentes en fin de formation, afin de développer l'employabilité et saisir les opportunités d'emplois ».

En outre, il a invité les enseignants ainsi que le personnel administratif à se mettre résolument au travail pour la concrétisation du projet, afin d'obtenir de bons résultats et de faire de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso un modèle pour le Congo et d'autres pays de la sous-région. « En tant que structure de formation, nous devons réviser et ajuster en permanence le curricula de formation, au besoin et à l'attente du secteur d'activité professionnelle », a déclaré Ange Antoine Abena.

Rappelons que le premier module de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, située à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, a été inauguré en février 2021.

Yvette Reine Nzaba

RÉFLEXION

A la veille de la Coop 26

Dans moins de deux semaines, si rien ne vient perturber la tenue du nouveau sommet sur le climat, le Bassin du Congo se trouvera au cœur de la COP 26 réunie à Glasgow, en Ecosse : au cœur de ces débats parce que l'accélération du dérèglement climatique, dont nous commençons à subir les terribles effets sur les cinq continents de la planète, ouvre enfin les yeux des gouvernants du monde entier sur le danger mortel que font courir à l'humanité la dégradation de l'air que nous respirons et la hausse rapide des températures qui en découle.

Comme nous l'avons souligné ici même à maintes reprises ces dernières années, l'immense Bassin du Congo a su préserver la très riche nature dont il avait hérité des millénaires précédents. A la différence du Bassin de l'Amazonie, dont le Brésil s'avère incapable de protéger les vastes forêts, les Etats

qui composent l'Afrique centrale ont, en effet, pris la juste mesure du défi que leur lance le dérèglement climatique et s'emploient de façon efficace à coordonner leurs efforts dans ce champ très stratégique. S'il leur reste encore un long chemin à parcourir pour résoudre les problèmes que génère chez eux aussi la suractivité humaine, leurs dirigeants ont compris que seules des actions collectives permettront de franchir les obstacles élevés sur leur route.

De cette prise de conscience témoigne la création, à l'initiative du président Denis Sassou N'Guesso, du Fonds bleu du Bassin du Congo dont les institutions se mettent progressivement en place et qui sera demain la plus puissante institution créée par des Etats afin de protéger la nature qui les entoure, donc l'avenir de l'espèce humaine. Très présent lors du vingt-sixième sommet sur le climat, le Fonds bleu va pouvoir faire entendre sa

voix à l'échelle planétaire et, de ce fait, rassembler autour de lui les acteurs clés de la lutte contre le dérèglement climatique : Etats et gouvernements bien sûr, mais aussi organisations internationales, investisseurs publics et privés, scientifiques, société civile et réseaux sociaux.

Dans le temps que nous vivons où les simples citoyens font entendre de plus en plus clairement leur voix face aux gouvernants de tous les continents dont l'engagement en faveur de la préservation du climat est en vérité plus symbolique que réel, plus médiatique que concret, l'affirmation sur la scène mondiale du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, grâce au sommet de la COP 26, sera d'autant plus forte qu'elle sera soutenue par des institutions de la société civile telle que la Brazzaville Foundation dont le siège est installé à Londres, capitale du Royaume-Uni, et qui compte en son sein de

hautes personnalités africaines et européennes.

Les lecteurs de nos deux quotidiens, Les Dépêches de Brazzaville et Le Courrier de Kinshasa, peuvent être certains que nous mettrons tout en œuvre, avec les moyens de communication qui sont les nôtres, pour contribuer de façon efficace à la couverture de ce nouveau sommet sur le climat dont dépendra très directement la protection de la nature entendue dans son sens le plus large. Ayant joué un rôle qui ne fut pas négligeable dans la communication du sommet d'Oyo où fut décidée, il y a quatre ans, la création du Fonds bleu du Bassin du Congo, nous sommes nous-mêmes engagés, totalement engagés dans sa mise sur le devant de la scène mondiale.

Vous qui nous faites confiance et qui lisez chaque jour ce quotidien, vous en aurez la preuve tout au long des semaines à venir.

Jean-Paul Pigasse